

Québec, le 15 décembre 2023

COMMUNIQUÉ AUX PARTIES AGISSANT DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

Gestion des instances

Depuis le 5 octobre dernier, le Tribunal administratif de déontologie policière (Tribunal), à l'article 231 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), peut prendre une directive afin d'assurer la saine gestion des instances et veiller à leur bon déroulement.

C'est ainsi qu'à l'instar de nombreux autres tribunaux judiciaires et administratifs, le Tribunal mettra en place un appel du rôle afin de fixer les dossiers de citation. Préalablement à l'appel du rôle, les parties devront remplir et produire une attestation commune de mise en état de la cause en suivant l'échéancier établi dans la directive. Cette nouvelle procédure s'appliquera à toutes les citations reçues à compter du 1er janvier 2024.

Cette directive vise, notamment, à mieux planifier la durée des audiences et à s'assurer que les parties communiquent entre elles au préalable.

Pour arriver à une mise en œuvre efficace, le Tribunal a besoin de la collaboration de tous les intervenants. C'est donc dans cette optique que nous vous invitons à prendre connaissance de la directive, des instructions aux parties et des formulaires (disponibles sur notre site internet) et à mettre en pratique, dans les meilleurs délais, les façons de procéder qui y sont énoncées, et ce, au bénéfice de toutes les parties impliquées.

Le greffe du Tribunal sera disponible pour offrir du support sur la mise en œuvre et les modalités d'application de la directive. Vous pouvez communiquer avec Me Carole Beaulieu par écrit au : comite.deontologie@msp.gouv.qc.ca

Quant aux citations reçues au Tribunal avant le 1er janvier 2024, elles seront inscrites au rôle selon le processus actuel, sauf si, lors du premier appel du rôle, aucune date n'a encore été déterminée. Elles seront alors inscrites dans la liste des dossiers à fixer.

Nous comptons sur votre collaboration habituelle et vous prions de recevoir nos meilleures salutations.

Le président,

Marc-Antoine Adam